

Pouria AMIRSHAHI - Député du groupe Écologiste et social
Rodrigo ARENAS - Député LFI NFP
Léa BALAGE EL MARIKY - Députée du groupe Écologiste et social
Aymeric CARON - Député REV apparenté LFI
Sophia CHIKIROU - Députée LFI NFP
Sarah LEGRAIN - Députée LFI NFP
Danièle OBONO - Députée LFI NFP
Sandrine ROUSSEAU - Députée du groupe Écologiste et social
Danielle SIMONNET - Députée du groupe Écologiste et social

Laurent NUÑEZ
Préfet de Police de Paris
9 boulevard du Palais
75195 Paris CEDEX 04

Paris, le 28 mars 2025

Objet : harcèlement policier des mineurs isolés

Copie à : Anne HIDALGO, Maire de Paris, Marc GUILLAUME, Préfet de Région, Léa FILOCHE, Adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

Monsieur le Préfet,

En tant que député·es de Paris, nous avons été interpellé·es par le collectif des jeunes du parc de Belleville concernant le harcèlement policier dont sont victimes des centaines de mineur·es isolé·es.

Le gouvernement contrevient aux arrêtés internationaux dont la France est signataire en refusant de leur accorder un toit et une prise en charge sanitaire et sociale. Il s'emploie aujourd'hui à traquer et chasser ces enfants des derniers refuges qu'ils et elles peuvent trouver sous les ponts et sur les trottoirs.

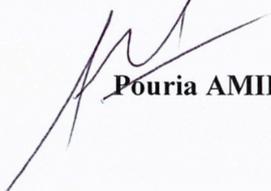
En l'espace de dix jours, les épisodes documentés de violences et d'acharnement à l'égard de ces jeunes se sont succédés.

- Mardi 18 mars, lors de la brutale expulsion de la Gaîté Lyrique au cours de laquelle plusieurs d'entre nous, présent·es sur place, ont pu observer et documenter de nombreux actes de violences policières qui ont causé des blessés.

- Samedi 22 mars, lors de la manifestation contre le racisme, au cours de laquelle les forces de l'ordre ont décidé de couper le cortège au niveau du collectif des jeunes mineurs.
- Mercredi 26 mars, en publiant un arrêté ordonnant l'évacuation d'ici au vendredi 28 mars de près de 250 jeunes ayant trouvé refuge sur les quais de Seine au niveau de l'île Saint-Louis et de ses abords.

Nous vous appelons solennellement à faire cesser ces opérations inhumaines et à engager au plus vite une mise à l'abri de ces jeunes qui permette la continuité de leur suivi administratif et sanitaire. Cette mesure représenterait un premier pas salubre, qui en appelle d'autres, vers la mise en conformité de la France avec ses engagements internationaux en matière de droits des enfants.

Certain-es de la considération que vous apporterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.



Pouria AMIRSHAHI

Rodrigo ARENAS



Léa BALAGE EL MARIKY



Aymeric CARON



Sophia CHIKIROU



Sarah LEGRAIN



Danièle OBONO



Sandrine ROUSSEAU



Danielle SIMONNET

